



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DES PORTES DE  
L'ENTRE-DEUX-MERS

Latresne, le 23 Mai 2023

Mesdames, Messieurs  
les membres du Conseil

**N/Réf : 57-23LF/JS**

**Objet : Convocation au Conseil communautaire du 30 Mai 2023**

**Chers Collègues,**

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du Conseil de la Communauté de communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers qui se tiendra le :

**MARDI 30 MAI 2023 à 18h00**

**Au siège de la Communauté de communes**

Nous aborderons à cette occasion les points suivants :

2023-50	Résultat de la consultation lancée pour le changement du logiciel métier Petite enfance, enfance, jeunesse – Attribution du marché
2023-51	Autorisation de signature de la convention de groupement de commandes pour la restauration avec la commune de Langoiran
2023-52	Mise à jour des membres des commissions de travail intercommunales
INFORMATION	Attribution du marché d'entretien et d'arrosage des terrains sportifs
INFORMATION	Point d'étape PDIPR : inauguration, marché d'entretien, présentation du partenariat avec les associations de randonnée
INFORMATION	Point Intramuros

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, **Chers Collègues**, en l'assurance de mes meilleures salutations.

Le Président,  
Lionel FAYE

Maire de Quinsac



BAURECH – CAMBES – CAMBLANES-ET-MEYNAC – CENAC – LATRESNE – LANGOIRAN – LE TOURNE –  
LIGNAN DE BORDEAUX - QUINSAC – SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX - TABANAC